Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires de Genève

Dossier d'inscription pour le concours d'admission 2027

Date limite de l'inscription :

8 février 2027

Adresse d'envoi du dossier rempli et signé :

Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires
Concerne : Admissions 2027
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève

Contact en cas de questions :

+41 (0)22 388 35 00

echid@etat.ge.ch

Guide pratique

Madame, Monsieur,

Ce document vous sert de guide dans la procédure de votre inscription au concours d'admission pour la filière de formation hygiène dentaire menant au titre protégé "hygiéniste dentaire diplômée ES" et "hygiéniste dentaire diplômé ES".

En cas de besoin, le secrétariat de l'école est à votre disposition pour vous aider dans ces démarches. Vous pouvez le contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 au +41 (0)22 388 35 00.

Les étapes :

1. Lire attentivement les "Conditions générales d'inscription"
2. Compléter, imprimer et signer le "Formulaire d'inscription 2027-2028" ainsi que le document "Engagement personnel et charte de bonne conduite"
3. Joindre les pièces suivantes :

 Lettre de candidature (min. 2 pages)
 Consignes : rédigez un résumé de votre parcours personnel et développez votre intérêt pour la profession d'hygiéniste dentaire

 Deux photos récentes (format de votre choix)

 Copie d'une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport, permis de séjour)

 Copie du récépissé du paiement de la finance d'inscription (CHF 200.-)

 Copie du certificat / diplôme permettant l'accès aux études (si disponible)

 Copie des relevés de notes des années d'études secondaires II, y compris de l'année en cours

 Copie des certificats de travail

 Document qui atteste des stages obligatoires pour l'inscription (p.12 du dossier d'inscription)
4. Envoyer ou déposer votre dossier complet à l'adresse mentionnée

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT RETOURNÉS.

Les documents et les relatives pièces jointes doivent impérativement être renvoyés à l'école au plus tard le **8 février 2027** (cachet de la poste faisant foi).

Statut de votre dossier d'inscription :

- Si tous les documents sont présents et les rubriques dûment remplies, votre inscription est **validée**. Vous serez alors convoqué à la première partie du concours d'admission.
- Si les documents et/ou rubriques sont partiellement présents, un délai doit être demandé et l'inscription peut être enregistrée **provisoirement.**
- Si une des conditions n'est pas remplie ou le délai non respecté, l'inscription pour le concours d'admission 2027 est **refusée.** La finance d'inscription n'est pas remboursable.
- Une admission peut être validée **sous condition** de la réussite d'une formation actuellement en cours.

Concours d'admission :

À la validation de votre dossier par la direction de l'école, vous recevrez une convocation par courrier électronique pour participer à la première partie du concours d'admission (présélection) qui aura lieu le :

samedi 13 mars 2027

de 13h30 à 17h30 sur ordinateur avec connexion internet depuis votre domicile

Les candidates et candidats retenus seront ensuite convoqués une demi-journée, entre le 3 et le 5 mai 2027, pour la phase de sélection. Les consignes seront transmises avec la convocation.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction

Conditions générales d'inscription à l'Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires

Peuvent s'inscrire à l'examen d'aptitudes de l'Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires, les candidates et candidats qui remplissent les conditions suivantes :

1. Avoir 18 ans révolus au cours de l'année civile de leur admission.

2. Être en possession d'un titre du secondaire II, de type :
 - 2.1 Certificat fédéral de capacité.
 - 2.2 Certificat de culture générale.
 - 2.3 Maturité professionnelle.
 - 2.4 Maturité gymnasiale.
 - 2.5 Tout autre certificat du secondaire II jugé équivalent par la Direction de l'école supérieure.

3. Répondre à l'un des critères de domicile suivants (REST C 1 10.31) :
 - 3.1 Les élèves genevois quel que soit leur domicile ou celui de leurs parents et qui ne sont pas domiciliés dans un autre canton au sens des conventions intercantonales;
 - 3.2 Les élèves majeurs, jusqu'à 25 ans, et dont l'un des parents, domicilié dans le canton, pourvoit à leur entretien selon la loi;
 - 3.3 Les élèves majeurs économiquement indépendants. Sont considérés comme économiquement indépendants :
 - 1° les élèves qui ont résidé en permanence dans le canton pendant 2 ans au moins et où ils ont exercé une activité lucrative au moins à mi-temps et sans être simultanément en formation; l'accomplissement de tâches éducatives et du service militaire sont considérés comme des activités lucratives,
 - 2° les élèves, au bénéfice d'un permis frontalier et qui ont été assujettis à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité qu'ils ont exercée – au moins à mi-temps et sans interruption – pendant les 2 ans précédant leur admission;
 - 3.4 Les élèves, dont le canton de domicile s'engage à prendre en charge les frais de formation prévus dans les conventions intercantonales;
 - 3.5 Les élèves jusqu'à 25 ans dont l'un des parents au moins remplit les conditions cumulatives suivantes :
 - 1° il jouit du statut de frontalier,
 - 2° il est assujetti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée qu'il exerce de manière permanente dans le canton au moins à mi-temps,
 - 3° il subvient à l'entretien de l'élève selon la loi;

3.6 Les élèves jusqu'à 25 ans dont l'un des parents au moins remplit les conditions cumulatives suivantes :

1° il jouit du statut de fonctionnaire international,

2° il subvient à l'entretien de l'élève selon la loi.

4. Pour les non-francophones, attester d'un niveau de français B2 du portfolio européen des langues selon le Conseil de l'Europe.

5. Pour tous les candidates et candidats, y compris les titulaires d'un CFC d'assistante ou assistant dentaire, attester d'un stage récent de cinq jours comprenant au minimum 3 demi-journées auprès d'une ou d'un hygiéniste dentaire pratiquant en Suisse.

Nombre de places disponibles : 40
La détermination des candidates et candidats s'effectue par les résultats obtenus aux tests d'aptitudes organisés durant le concours d'admission.

Durée de la formation :
La filière de formation hygiène dentaire comprend au minimum 5'400 heures de formation et dure, dans le cas d'une formation à plein-temps et sans interruption, 3 ans (début des cours : 17 août 2027).

Tous les étudiantes et étudiants, y compris les titulaires d'un CFC d'assistante ou assistant dentaire, suivent la formation de 3 ans plein temps.

Concours d'admission :
Les tests d'aptitudes organisés par l'école permettent d'identifier :

- le potentiel d'acquisition du savoir
- les compétences, plus précisément les compétences sociales et personnelles
- les aptitudes manuelles (en vue du travail minutieux de l'hygiéniste dentaire)

Le concours se déroule en deux temps :

1. La présélection, organisée en des tests sur ordinateur, déterminera les dossiers retenus pour la phase de sélection.
2. La phase de sélection des futures étudiantes et futurs étudiants comportera des tests manuels et un entretien avec la Direction de l'école et des membres de la commission d'admission.

Les candidates et candidats convoqués à la 2ème phase devront se soumettre à un examen médical, selon les exigences du CFPSa, et fournir un extrait du casier judiciaire.

Chaque personne peut se présenter trois fois au concours d'admission. La finance d'inscription n'est pas remboursable.

Financement :
Gratuité des études pour les ressortissants genevois, les frontaliers, les étrangers domiciliés à Genève (permis C ou B) depuis au moins 2 ans, ainsi que pour les confédérés domiciliés, depuis 2 ans minimum, dans l'un des cantons ayant signé l'accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES).
Pour l'octroi de bourse éventuelle, les candidates et candidats doivent s'adresser à leur canton de domicile.

Autres dépenses à charge des étudiantes et étudiants (*ces indications sont susceptibles de varier*) :

	1ère année	2ème année	3ème année
Matériel clinique à acquérir (reste la propriété des étudiantes et étudiants)	CHF 2'500.-		
Frais administratifs	CHF 60.-	CHF 60.-	CHF 60.-
Assurance collective complémentaire accidents professionnels	CHF 8.-	CHF 8.-	CHF 8.-

Hébergement :
Au vu de la situation du logement à Genève, l'Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires conseille aux candidates et candidats qui résident dans un canton éloigné de Genève de s'assurer d'un logement (contrat de location ferme) avant le début des cours. Estimation du coût de la location: de CHF 700.- à CHF 1'000.-.

Finance d'inscription : CHF 200.- **Délai d'inscription : 8 février 2027**

Formulaire d'inscription 2027-2028 à compléter

Photo
(format à choix)

Renseignements personnels

Nom(s)	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Etat civil	**Nombre d'enfants**
Rue	
Code postal et localité	**Canton**
Courriel	
Téléphone portable	**Téléphone domicile**
Numéro AVS (si existant)	

Commune d'origine[1]	**Lieu de naissance[2]**
Nationalité	**Permis de séjour[2]**
Nom, prénom et adresse du parent 1	**Nom, prénom et adresse du parent 2**
Profession du parent 1	**Profession du parent 2**

Certificats obtenus ou dont l'obtention est prévue pour la fin de l'année scolaire en cours et permettant l'accès aux études ES

❒ **Certificat fédéral de capacité (CFC)** **Titre de la profession :**
❒ **Diplôme de culture générale** ❒ **Maturité gymnasiale ou baccalauréat** ❒ **Maturité professionnelle**
❒ **Autre :** **Merci de préciser :**
Année d'obtention :

[1] Pour les personnes de nationalité suisse
[2] Pour les personnes de nationalité étrangère

Etudes / Formation actuellement en cours

Type et degré :
En vue de l'obtention de (certificat, diplôme, etc.) :

Parcours scolaire complet

Dates	Niveau	Nom / lieu de l'école
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		

Expériences professionnelles

Dates	Description	Nom / lieu de l'établissement, de l'employeur
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		

Activités extra-professionnelles et bénévoles dans le domaine d'études choisi (facultatif)

Dates	Genre d'activité, fonction	Nom/lieu de l'établissement, de l'employeur
Du **Au**		
Du **Au**		
Du **Au**		

Concours d'admission 2027
pour la formation d'hygiéniste dentaire ES
attestation des stages obligatoires

Stage de minimum 2 jours au sein d'une structure dentaire (clinique, cabinet, etc.).

Ce stage est obligatoire, excepté pour :

- **Les assistantes et assistants dentaires diplômées et diplômés depuis moins d'une année**
- **Les assistantes et assistants dentaires en apprentissage**

Date	Brève description des activités observées	Nom/lieu du stage et signature du responsable
Du Au		
Du Au		
Du Au		

Stage de minimum 2 jours auprès d'une ou d'un hygiéniste dentaire.

Ce stage est également obligatoire pour les assistantes et assistants dentaires diplômés et en apprentissage.

Date	Brève description des activités observées	Nom/lieu du stage et signature du responsable
Du Au		
Du Au		
Du Au		

Connaissances linguistiques

Langue <u>maternelle</u> : **Si la langue maternelle <u>n'est pas</u> le français, veuillez joindre les certificats justifiant un niveau de français suffisant pour la formation (niveau B2, "*niveau avancé ou indépendant" selon le Cadre européen commun de référence pour les langues)***
Autres langues :

Concours d'admission

La candidate ou le candidat se présente pour la 1ère ❒ 2ème ❒ 3ème ❒ fois au concours d'admission

Loisirs

Remarques

Information importante

Des vaccins peuvent être exigés pour débuter la formation 2027-2028.

Par ma signature, je certifie que toutes les données ci-dessus sont exactes

Lieu et date : **Signature :**

L'inscription est à envoyer à :	**Dernier délai d'inscription** (date du cachet postal faisant foi)
Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires **Concerne : Admissions 2027** **Boulevard de la Cluse 16** **1205 Genève**	**8 février 2027**

SÉLECTION & CONSEILS

ENGAGEMENT PERSONNEL

ET

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Vous êtes inscrit pour passer l'examen de pré-sélection de l'Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires. Le test s'effectue à distance depuis votre domicile, sur un ordinateur avec une connexion internet et une webcam qui reste obligatoirement en fonction.

Pour nous assurer du bon déroulement des épreuves, nous vous demandons de vous engager de manière pleine et responsable sur les points suivants :

- Je serai la seule personne à répondre aux épreuves
- Je ne solliciterai l'aide de personne, excepté ce qui concerne des questions de compréhension de vocabulaire
- Je n'utiliserai aucune machine, calculatrice, smartphone, pour répondre aux questions
- Je ne ferai aucune copie d'écran, ou d'enregistrements du programme
- Je m'engage à rester dans les limites qui me sont imposées et à ne pas sortir de la passation avant que celle-ci soit terminée (quitter le programme de passation, lancer ou changer de fenêtre, ou toutes autres manipulations …)
- Je m'engage à respecter toutes les consignes qui me seront transmises

Un système de surveillance vidéo par webcam et des mesures de contrôle drastiques ont été mises en place pour pouvoir suivre vos actions en cours de passation et vérifier que ces règles soient respectées. Si notre programme enregistre des manipulations non-autorisées et non justifiées, la validité de votre passation pourra être remise en cause et vous pourrez être exclu du classement.

Nous vous demandons donc de vous engager pleinement à respecter strictement les points évoqués ci-dessus en signant cette charte et en la renvoyant avec votre dossier d'inscription.

Nom :

Prénom :

Date et signature :

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Ecole supérieure d'hygiénistes dentaires

Finance d'inscription

Payable de suite
Preuve de paiement à retourner avec l'inscription

Finance d'inscription	CHF 200.00
Solde à payer	**CHF 200.00**

A PAYER EXCLUSIVEMENT AU MOYEN DU BULLETIN DE VERSEMENT CI-DESSOUS OU SELON LES REFERENCES COMMUNIQUEES. MERCI

Récépissé

Compte / Payable à
CH93 0078 8000 T330 2106 5
ETAT DE GENEVE
TRESORERIE GENERALE
1204 Genève

Payable par

Monnaie **Montant**
CHF 200.00

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH93 0078 8000 T330 2106 5
ETAT DE GENEVE
TRESORERIE GENERALE
1204 Genève

Informations supplémentaires
CFPS EMD - Frais d'inscription

Payable par

Monnaie **Montant**
CHF 200.00